

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 426

présenté par

Mme Lavalette et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de l'alinéa 60, substituer aux mots :

« contribuer à l'édification d'un pilier de défense européen solide. »

les mots :

« poursuivre et développer ses partenariats avec ses alliés européens afin de coopérer dans la défense de nos intérêts communs. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à dénoncer l'inutilité et l'inefficacité d'une défense européenne, telle qu'exposée dans la boussole stratégique. Notre groupe encourage des armées fortes et cohérentes dans des pays européens souverains qui pourront coopérer dans la défenses de nos intérêts communs.